

Assemblée Générale 2017

Répondre aux attentes sociétales en France Conforter la compétitivité sur le marché international

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations et des Collectivités,
Chers (chères) Collègues et Partenaires,

Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour votre participation, nombreuse, aux travaux de notre Assemblée Générale à Morlaix.

Pour cette AG, j'ai pris l'option de faire un seul rapport d'orientation et de fusionner celui de l'AG porc et celui de l'AG toutes sections.

Une conjoncture porcine en prise directe avec l'international

En production porcine, la conjoncture, en 2016, et la première partie de 2017, auront été favorables et auront permis aux éleveurs de renouer, après 10 années d'exercices difficiles, avec des résultats positifs. C'était vital pour les éleveurs. Ces quelques mois démontrent à quel point la pérenité et le développement de nos élevages, de l'industrie amont et aval, sont étroitement liés au marché international. La Chine était aux achats en 2016. Elle achète moins en 2017, alors qu'en parallèle, la production américaine flambe, et tout cela impacte le prix payé à l'éleveur de Plouvorn, Pontivy, Lamballe, Fougères, Pontorson ou Beaupréau.

Cela confirme l'impérieuse nécessité de rester compétitif au niveau international tout en recherchant de la valeur sur le marché français. Cela doit aller de pair pour ne pas, à l'image du contre exemple de la production porcine anglaise, anéantir toute une filière et ses élevages.

Promouvoir et valoriser la production Française

Le Porc Français doit être au coeur de notre stratégie, avec un engagement réel de l'abattage, de la transformation et de la distribution. Cela doit rester un axe majeur de nos travaux collectifs, notamment au niveau d'Inaporc, avec vraisemblablement un retour de la FICT dans le tour de table dans les prochaines semaines. L'ensemble

de la filière ne peut que s'en réjouir. Une orientation des transformateurs en faveur de la charcuterie française « né, élevé, abattu, transformé » en France serait un signe d'engagement concret pour la valorisation du Porc français.

En œufs, nous approuvons l'évolution du logo « Pondu en France » vers « Œufs de France », en reprenant ainsi le socle hexagonal adopté par plusieurs filières. En cohérence avec notre position sur la charcuterie française, nous oeuvrons au sein du CNPO pour qu' « Œufs de France » ne se limite pas à l'œuf coquille mais permette aussi la valorisation des produits transformés : les ovoproduits représentent 40 % des débouchés en œuf. C'est un point majeur que nous ne pouvons pas concéder pour notre production.

Porc Bio, labels rouges : répondre aux marchés

Bien évidemment pour générer de la valeur ajoutée en s'adressant aux consommateurs français, nous avons l'ambition de répondre aux attentes sociétales, mais aussi de monter en gamme. Et nous nous inscrivons pleinement dans les orientations définies dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation. Oui, si le marché le demande, il faut progresser sur le bio et le label rouge. Et ceci sans prendre le risque de galvauder ces démarches et de casser de la valeur, par une surproduction. En dehors du consommateur et du marché, point de salut !

Il s'agit tout à la fois d'engager la production sur des cahiers des charges répondant à la segmentation et générateurs de plus-values mais dont la réalité dépend aussi du prix de base que fixe le MPB. Le porc standard et le porc segmenté ont besoin l'un de l'autre pour à la fois permettre la différenciation mais aussi établir un prix de base.

Répondre aux attentes sociétales, monter en gamme

Eleveurs et acteurs de la filière avons le devoir et l'ambition de répondre à tous les segments de marché. Celui du porc standard restera très largement majoritaire en volume de production et en emplois. Ce porc standard doit, à la fois, être un gage de garantie tant au niveau sanitaire, gustatif, que sur les pratiques d'élevage. C'est dans cet esprit que nous avons initié des travaux pour renforcer le cahier des charges QT. Nous avons une bonne base. Elle doit être enrichie, la démarche doit gagner en crédibilité par le renforcement des contrôles externes et peut être rebaptisée. C'est un premier axe incontournable.

Par ailleurs, si nous voulons rester maître de notre destin, nous devons être en mesure de proposer, aux éleveurs de porcs qui le souhaitent, de s'engager dans une démarche collective de progrès, de montée en gamme, qui va bien au-delà de QT. C'est tout le sens de nos travaux sur le contrat d'avenir sociétal. Il repose sur 4 axes, le bien-être animal, le sanitaire, l'environnement, le social. Mais, l'aval a la possibilité de s'approvisionner sur un marché international au sein duquel agissent des acteurs

confrontés à des coûts sociétaux très différents en fonction des bassins européens. Dans ce contexte ultra compétitif, un réel accompagnement financier de la part consommateur citoyen français, avec l'engagement de la distribution, est nécessaire pour permettre aux éleveurs de s'engager durablement. Nous comptons aussi sur l'Etat pour fournir un cadre juridique sécurisé et encourager tous les distributeurs à traduire, en monnaie sonnante et trébuchante, leurs déclarations. C'est dans cet esprit constructif, que nous sommes engagés au sein d'Inaporc pour proposer un contrat de filière. Mais nous ne sommes pas prêts pour un marché de dupes qui consisterait à créer des charges ajoutées et non de la valeur ajoutée.

En œuf, les quatre segments, cages, sol, plein air et biologique, constitue une palette d'offre diversifiée aux consommateurs. Si l'œufs de cage représente encore 50 % des parts de marché « coquille » en GMS, cette proportion est appelé à diminuer. Tout bouge ! Nous oeuvrons, au sein de nos OP, pour nous adapter aux évolutions du marché. Les écarts de coûts de production allant du simple au double, entre œufs cage et œufs bio, le respect de l'échelle des valeurs tout au long de la chaine de valorisation est fondamental. L'œufs bio ne devrait jamais être un produit d'appel en GMS. Des erreurs ont été commises début 2017 à ce niveau. C'est un point de vigilance majeur pour la section œuf. Et c'est une expérience riche d'enseignement pour le porc et le bovin.

Par ailleurs, si nous assistons à une érosion importante de la consommation de toutes les viandes, il est illusoire de croire que celle -ci augmentera dans les années à venir : c'est, là encore, une évolution de notre société avec des changements de modes de consommation. Nous devons nous adapter à cette tendance, particulièrement en viande bovine, en proposant des produits en adéquation avec la demande (snaking, produit apéritifs etc...). C'est dans le même objectif d'adaptation aux marchés que nous menons avec Interbev Bretagne nos travaux les croisements Angus /races laitières.

Promouvoir le MPB

Je profite d'ailleurs de ce rapport pour réaffirmer notre attachement au MPB et à la nécessité de le conforter. J'en profite pour saluer le travail de François POT, son engagement et sa constance pour promouvoir cet outil au service de tous les éleveurs, quelles que soient leur taille et leur situation géographique. Je regrette que nous n'ayons pas pu avancer plus rapidement pour créer un dispositif collectif, entre OP Amont, visant à conforter le MPB. La mise en place d'une caisse collective visant à encourager les éleveurs apporteurs aux MPB aurait été un signal positif pour eux. Mais aussi et surtout, pour tout l'Ouest porcin quant à notre capacité à avancer collectivement sur des sujets d'enjeux supérieurs comme celui de la fixation du prix

de base, dossier qui doit être traité au-delà des spécificités et des différences entre OP.

Agir sur un marché européen plus équitable

Rester connecté au marché international, pour toutes les filières, nous impose d'être compétitif. Deux grands dossiers nous mobilisent depuis longtemps : le dumping social et le dumping fiscal.

Concernant le travail détaché, des progrès sensibles ont été constatés et des orientations politiques annoncées. Nous tenons à saluer l'engagement du Président de la République sur ce dossier, tout en restant très vigilant sur le calendrier de mise en œuvre. 2 à 4 ans, c'est long, trop long ! Nous devons rester vigilants, aussi et surtout, sur la capacité qu'aura l'Europe, ou tout au moins la zone euro, à faire converger les niveaux de cotisations sociales mis en œuvre dans les pays d'accueil. La question des charges sociales reste entière et non traitée à ce jour !

Sur la TVA, notre argumentaire est pris au sérieux à Bruxelles. Alors que nos démarches étaient balayées d'un revers de mains il y a encore 5-6 ans, notre discours est aujourd'hui écouté avec attention au Parlement et à la Commission. Le commissaire européen Pierre Moscovici lance une réforme de la directive TVA. Pour lui, la France, et notamment le Ministère de l'Agriculture doivent bouger ; le calendrier est favorable ». Nous souhaitons que le Ministère de l'Agriculture soit aussi enclin à travailler pour écrire les futures directives, qu'à engager des moyens pour organiser des contrôles sur le terrain, visant à mettre en œuvre des directives écrites par le passé, en l'absence d'implication réelle de nos gouvernements à Bruxelles. Notre demande s'inscrit, résolument, dans une volonté de participer à la construction européenne, construction qui passe par l'écriture de règles du jeu communes et équitables pour tous. Refuser de s'investir sur un dossier emblématique comme celui-ci ne contribuerait qu'à enrichir le terreau fertile sur lequel prospère les porteurs de discours populistes et anti européens.

L'excellence sanitaire de nos productions au cœur de notre action

Dans ce domaine, là encore, l'approche collective est essentielle. Nous avons su, en porc en 2017, gérer une crise qui, sans la force du collectif, aurait pu être dramatique pour tous les éleveurs de porcs et l'ensemble de la filière. Merci à vous tous, décideurs économiques, syndicaux et consulaires, vétérinaires, pour votre implication responsable dans ce domaine. Merci aussi au Président du CRP, aux services de l'Etat en Région (DRAAF, DDPP) et aux collaborateurs de l'ANSES dont l'implication très professionnelle à nos côtés doit être saluée. Nous avons dernièrement décidé d'étendre à la Diarrhée Épidémique Porcine, la procédure que nous avons mise en

œuvre sur le SDRP en 2012 en matière d'importation de porcelets. Le dispositif est calé et communiqué aux éleveurs. Au niveau des OP, nous allons au-delà : Nous nous engageons collectivement à nous interdire d'importer des porcelets. Merci à Marcel Corman et à tout le réseau des vétérinaires qu'il coordonne pour leur réactivité et leur capacité à agir ensemble. Merci aussi à l'IFIP pour son expertise et son implication à nos côtés, notamment au sein de l'Association Nationale Sanitaire Porcine.

En œufs, les échanges inter-OP entre vétérinaires en lien avec les laboratoires constituent la meilleure façon d'appréhender les problèmes de chute de ponte plus ou moins récurrents à chaque printemps. Le partage des expériences terrain sera toujours la meilleure façon de faire progresser le sanitaire. Il en est de même pour la mise en œuvre du renforcement de la biosécurité destinée à contrer la montée en puissance du risque Influenza. Ces virus ne connaissant pas de barrière inter-espèces au sein des productions avicoles voire davantage, seul le collectif paiera.

Si le statut sanitaire est primordial pour la performance des élevages, elle l'est aussi pour la qualité des produits et la santé des consommateurs. Tous nos travaux visant à améliorer le statut sanitaire des élevages (programme SDRP, biosécurité, etc...) contribuent aussi réduire significativement le recours aux antibiotiques. Les derniers rapports de l'EFSA et de l'ANSES démontrent l'engagement réel de nos trois filières dans les plans EcoAntibio. C'est plus compliqué pour les chiens et chats ! Les objectifs sont dépassés. Vous, OP, vos conseillers techniques, vos vétérinaires, vos adhérents éleveurs, travaillez pour l'excellence parce que vous avez toujours à l'esprit la satisfaction du consommateur. Bravo et continuons !

Engagés dans la définition du plan sanitaire régional

Notre engagement sur le sanitaire est réel en Porc, en Œuf et en Bovin. J'en profite pour remercier l'ensemble des acteurs sanitaires régionaux, nos administrateurs des 3 filières, pour leurs investissements ayant abouti en 2017 à la création de l'ASR, l'Association Sanitaire Régionale. Notre section bovine y participe via le FRGDS. La section Œuf de l'UGPVB y siègera en tant que telle et le Porc a confirmé son autonomie de décision, via l'OS Porc Bretagne qui constitue la section spécialisée porc de l'ASR. Je tiens à saluer aussi l'engagement du Président du FRGDS, mais aussi le Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt, pour leur engagement sur ce dossier. Nous souhaitons dorénavant que ce schéma breton soit reconnu par l'Etat.

Environnement : dépoussiérer, aller plus vite et plus loin

Dans un autre domaine, celui de l'environnement, nous savons avancer positivement en Région avec les pouvoirs publics et les collectivités. Dernièrement, à Bruxelles, nous avons eu l'occasion de croiser Karl Falkenberg, haut fonctionnaire en charge de

la directive nitrate dans les années 90, et aujourd'hui conseiller spécial auprès de FISHLER sur l'économie circulaire. Quel n'aura pas été notre plaisir et notre fierté d'entendre, de sa bouche, citer la Bretagne agricole comme exemplaire en matière environnementale. Pour les 5 années qui viennent, il faut changer de braquet et continuer à avancer en utilisant les technologies pour simplifier. Nous sommes prêts pour l'expérimentation et la transparence. Par exemple, c'est dans cet esprit que nous invitons l'Etat, mais aussi les autres organisations agricoles partenaires bretonnes à s'engager pour simplifier la mise à jour des plans d'épandage. Nous avons initié un chantier en Bretagne dont l'ambition doit être *in fine* de déconnecter progressivement le plan d'épandage de l'installation classée, en facilitant les échanges de parcelles. Techniquement il n'y a aucun problème. Sur les aspects réglementaires, permettons à la Bretagne d'expérimenter !

Par ailleurs, pour la révision du programme d'actions régional nitrates, il est important de négocier pour obtenir des évolutions, notamment sur les calendriers d'épandage et les seuils d'obligation de traitement. Je profite aussi de cette AG pour annoncer publiquement une position forte et partagée unanimement par toutes les OP porcs. Nous sommes favorables à une évolution des pratiques d'épandage avec, pour les effluents des porcins, une interdiction à brève échéance des épandages à la buse palette. La rampe à pendillards ou l'enfouisseur doivent être imposés rapidement à tous les épandages de lisier de porcs.

Relation homme/animal, (re)donner du sens

D'autres dossiers majeurs concernent l'ensemble de nos filières, dont celui des mouvements anti viande qui investissent les réseaux sociaux et s'invitent dans les médias. Leur ambition : imposer leur vision du monde et leur mode de vie, ceci avec dogmatisme et sectarisme. Je sais que les éleveurs et tous les acteurs de la filière, ouvriers et employés, cadres et patrons, de la production, de l'abattage, de la transformation et de la distribution, sont personnellement et intimement affectés par les méthodes orchestrées pour manipuler l'opinion. Le choc émotionnel que génère leur démarches agressives est violent. Nous avons le devoir de nous exprimer et de nous impliquer. Pour cela, nous agissons collectivement avec Agriculteurs de Bretagne, Produits en Bretagne, Interbev, ABEA, et la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne. Le travail que nous réalisons dans ce cadre est passionnant. Nos réflexions de fond sur la relation homme/animal, la définition de méthodes d'investigation des réseaux sociaux avancent en associant les différentes productions animales et les différents maillons de la filière. Je tiens d'ailleurs à féliciter nos partenaires de Produits en Bretagne. Votre participation à nos débats aujourd'hui est une illustration concrète de l'avancée de nos travaux.

Je me félicite que nous avançons, ici en Région. Je me félicite aussi que les choses avancent à Paris, au niveau d'Inaporc et d'Interbev. Du chemin a été parcouru depuis un ans et je pense que tout cela va dans le bon sens. Dorénavant, sachons articuler, avec intelligence et efficacité, les réseaux que nous créons et animons sur le terrain en région, avec les développements qu'assurent nos interprofessions nationales sur ce sujet.

S'engager chacun dans la communication pour tous

Les éleveurs sont les premiers acteurs de la communication sur leur métier. Alors n'ayez pas peur, osez, montrez ce que vous faites, comment vous progressez, prenez la parole, que ce soit sur les réseaux sociaux ou lors de portes ouvertes. Pensez aussi aux jeunes à qui nous devons donner envie de venir à nos métiers.

Au niveau collectif, nous devons créer du lien avec la nouvelle génération de citoyens, ces jeunes qui sont nos consommateurs de demain et qui ont une nouvelle vision du monde. Continuons aussi de mobiliser les ressources en interne de la filière, à l'image du Pig Challenge, dont s'est dégagée une telle énergie positive.

En revanche, il ne faut pas se tromper, la communication ne sera pas la réponse à tout, elle doit avant tout se baser sur des élevages irréprochables ! Pour pouvoir continuer à être fiers de notre métier, pour que nos enfants n'aient pas peur de dire qu'ils sont filles ou fils d'agriculteurs, il en va de notre responsabilité individuelle... A chacun de représenter notre profession comme il se doit dans notre quotidien, au sein de nos élevages.

EGA : oui à la valeur ajoutée, non au marché de dupe des charges ajoutées !

De façon générale, et transversale pour nos trois filières, les Etats Généraux de l'Alimentation suscitent des attentes, des « plus » pour les éleveurs et les filières, qui finalisent actuellement leurs propositions. Mais nos propositions ne doivent pas, au final, être utilisées par l'administration pour complexifier, avec plus de contraintes, l'accès aux aides publiques qui, selon nous, ont vocation à moderniser nos élevages et à renforcer la compétitivité de nos filières. J'irai plus loin. En œuf par exemple, des élevages « cage » pourraient se trouver sans solution technique d'évolution. Les EGA ne peuvent les ignorer en les laissant au bord de la route.

Par ailleurs, selon nous, la réponse aux attentes sociétales suppose la synthèse, globale entre bien Etre, environnement, social, sanitaire et économie. Et certaines d'entre elles peuvent s'opposer. Par exemple en œuf, le système du plein air, dit vertueux au regard du bien Etre animal est plus impactant en terme d'empreinte environnementale. Il y aurait un risque majeure à aborder ces attentes en les compartimentant sans faire l'effort de la synthèse. Si l'Etat impose aux différents acteurs des filières de faire la synthèse à leur niveau, il doit être tout aussi exigeant à

l'égard des associations militantes. Enfin, je tiens à redire que l'Etat doit amener les partenaires de l'aval, la distribution, à affecter des moyens pour financer l'évolution des pratiques qui, à défaut de monnaie, ne feront qu'affecter notre compétitivité sur le marché international et entrainera nos filières sur le déclin... pour qu'au final, ce soit les importations, indépendamment de la qualité, qui gagnent du terrain. En œuf par exemple, ce risque est évident sur les ovoproduits. Non seulement, ils circulent au niveau international, mais surtout, ils constituent la part croissante de la consommation.

Ces EGA doivent aussi être l'occasion de privilégier la production française dans la RHF collective ou privée. L'Etat a tout son rôle dans ce dossier. Les parts de marché ne sont pas négligables, quelques soient les filières.

Gagner en pouvoir de marché !

Ces Etats Généraux doivent être aussi l'occasion de faire bouger les lignes sur le droit de la concurrence, par le renforcement du pouvoir de marché de la production organisée. Les OP agissant avec transfert de propriété, désireuses de mener collectivement des projets dans le cadre d'une AOP sans transfert de propriété, ne doivent pas agir sous la menace d'une autorité de la concurrence, ou d'un Ministère de l'Economie toujours enclins à initier des procédures à l'encontre de la production dans le domaine de la concurrence. Réunir tous les éleveurs dans une seule coopérative comme au Danemark ou aux Pays Bas en porcs, n'est pas une garantie de prospérité pour les éleveurs. Les études économiques sérieuses le démontrent. Ce qu'il faut, c'est gagner en pouvoir de marché tout en encourageant l'émulation que permet la diversité des OP. Il y aura sans doute encore des rapprochements mais imposer une seule OP serait dramatique pour les éleveurs, alors dans l'impossibilité de choisir le modèle qui leur convient. Nous attendons un signal fort de l'Etat pour passer aux travaux pratiques.

Avant de passer la parole à nos intervenants, je tiens à remercier les Administrateurs et les Présidents de Commissions, qui agissent dans chacune de nos sections pour promouvoir nos productions à l'Ouest. Je tiens à saluer les représentants des Organisations professionnelles agricoles en Région, de Coop de France, de la Fnsea, de nos interprofessions nationales. Mais aussi de Breiz Europe, qui est aujourd'hui en vitesse de croisière et qui fait un travail remarquable à Bruxelles. Bravo à l'équipe et à son Président Henri de Thoré.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'UGPVB impliqué à nos côtés, et désireux d'agir au service des éleveurs et de nos OP.

Merci